



Mixités sociales à l'école

EN RÉSUMÉ

L'étude commanditée par le Cnesco met en évidence **une forte ségrégation dans les collèges et les lycées**, appuyée sur **la ségrégation résidentielle**, et présentant de **fortes inégalités territoriales**. La recherche met en évidence **les effets très négatifs de la ségrégation sur les apprentissages des élèves en difficulté**. L'absence de mixité sociale a également un impact négatif dans la construction des futurs citoyens, qu'ils soient issus de milieux socialement défavorisés ou plus aisés.

Pourtant, depuis 40 ans, **un fort immobilisme est observé dans la mise en œuvre, sur le terrain, des politiques de mixités sociales à l'école**, malgré quelques exemples locaux encourageants recueillis par le Cnesco. De nombreux pays de l'OCDE (États-Unis, Suède, Chili, Angleterre, Pays-Bas, etc.) ont mis en place des politiques favorisant la mixité sociale à l'école, mettant en évidence un retard français en la matière.

CHIFFRES CLÉS

- **10% des élèves fréquentent un établissement qui accueille au moins 63% d'élèves issus de milieux socialement très défavorisés.**
- **La ségrégation sociale peut être 10 fois plus importante dans certains départements** que dans d'autres.
- **Des classes de niveau sont observées dans 45% des collèges.**

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

Certaines de ces préconisations (soulignées) ont fait l'objet d'une annonce ou d'un engagement de la part du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche depuis la tenue de la conférence.

1 Mener une action immédiate

- Engager **une action d'urgence** de mixité sociale **dans les 100 collèges les plus ségrégués**.
- **Intégrer des objectifs de mixités** lors de la création de tout nouvel établissement.
- Autoriser et **évaluer des expérimentations locales**.
- **Assurer une mesure statistique régulière** des mixités à l'école.

2 Impliquer l'ensemble des acteurs

- **Former les personnels** de l'éducation pour favoriser la mixité sociale.
- **Créer un bonus à l'orientation** pour les élèves des « établissements de la nouvelle mixité ».

- **Engager l'enseignement privé** dans les politiques de mixités à l'école par des incitations financières.
- **Accompagner les parents** qui veulent contribuer à la mixité à l'école. Les associations et collectifs de parents d'élèves doivent être soutenus.
- **Construire la mixité à travers des projets citoyens d'élèves**. Il faut développer les programmes entre les établissements, en facilitant l'autonomie donnée aux élèves.

3 Informer, comprendre et analyser

- **Lancer une campagne nationale de sensibilisation** en direction du grand public.
- **Développer des recherches** sur la ségrégation à l'école en France.
- **Créer une plateforme d'échange** pour mutualiser les expériences sur les politiques de mixités à l'école.

Des projets innovants en France

Toulouse : faire vivre la mixité sociale dans un collège

À Toulouse, le collège Vauquelin dans un quartier très ségrégué s'efforce de développer la mixité sociale en recrutant ses élèves dans neuf écoles primaires dont trois classées en réseau d'éducation prioritaire (REP) et six autres dans des quartiers plus favorisés. Des actions concrètes ont été menées : **travail de communication auprès des parents et au niveau du quartier, projet pédagogique**, composition des classes. Aujourd'hui, 75 % des parents concernés souhaitent inscrire leurs enfants dans ce collège (contre 44 % en 2010).

Chauny : lycée général et lycée professionnel réunis pour plus de mixité

À Chauny (Aisne), le lycée général et technologique Gay Lussac et le lycée professionnel Jean Macé, sont désormais réunis sous une même direction. Ce changement permet de mélanger les populations scolaires jusqu'alors très ségréguées. Il permet aussi la recherche d'une culture commune pour les élèves et les personnels. **Cette fusion a entraîné la création de nouveaux espaces communs et de moments permettant à chacun de se reconnaître dans cette nouvelle structure.** Les sorties culturelles en dehors du temps scolaire réunissent désormais les élèves des deux lycées.

Le regard vers l'international



Aux États-Unis (Massachusetts), le choix des parents est encadré, afin que le taux d'élèves défavorisés ne dépasse pas plus de 15 % dans chaque école.



Aux Pays-Bas, dans certaines communes, les parents doivent choisir plusieurs écoles, par ordre de préférence.



En Belgique francophone, les périodes d'inscription à l'école sont uniformisées. Ainsi, les publics défavorisés sont autorisés à s'inscrire avant l'ouverture officielle des dates d'inscription.

L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

Le Cnesco et le Conseil Supérieur de l'Éducation du Québec ont organisé en juin 2015 une conférence de comparaisons internationales « **Mixités sociale, scolaire et ethnoculturelle à l'école : quelles politiques pour la réussite de tous les élèves ?** » Cette conférence a présenté des expériences concrètes de politiques publiques servant la mixité sociale dans l'école mises en œuvre dans les pays de l'OCDE et a permis la réflexion des décideurs français sur des problématiques concrètes, dans le but de proposer des pistes de préconisations.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le Cnesco s'est associé au Conseil Supérieur de l'Éducation du Québec (CSE) ainsi qu'au Centre international d'études pédagogiques (Ciep) pour organiser cette conférence.

UNE LARGE DIFFUSION

Le Cnesco a assuré une large diffusion autour de la conférence et de son dossier de ressources.

38 100

pages vues sur le dossier de ressources en ligne

190

citations de la thématique dans la presse

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **2 rapports scientifiques d'évaluation** (juin 2015) :
 - *État des lieux de la mixité sociale et scolaire dans les collèges et lycées français*, S-T. Ly et A. Riegert ;
 - *Rapport international : la mixité sociale à l'école*, G. Rompré ;
- **1 enquête originale du Cnesco** auprès des chefs d'établissements sur la constitution des classes (sept. 2015) ;
- **1 note d'actualité** sur l'école et l'immigration (janv. 2015).

Préconisations et diffusion :

- **1 série de préconisations issues de la réflexion des décideurs de la conférence** pour favoriser la mixité sociale et scolaire dans l'école française (juin 2015) ;
- **1 dossier de ressources** contenant les rapports, les préconisations, les présentations des experts et des projets innovants (juin 2015) ;
- **3 forums en région** (Picardie, décembre 2014 ; Aquitaine – mai 2015 ; Rennes, mars 2016) ;
- **1 dossier thématique** réalisé par le Réseau Canopé (février 2015) ;
- **1 réseau de décideurs** mobilisé sur la mesure de la mixité, le dialogue avec les parents, l'approche territoriale, la formation des personnels, la ségrégation intra-établissement et la veille sur cette thématique (2015-2017).

Pour consulter le dossier complet : www.cnesco.fr/fr/mixites-sociales/